

Pour une économie démocratique

(Le Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale – CEGES – interpelle les candidats)

La crise financière actuelle inquiète. Ses conséquences pèsent sur le quotidien de la plupart des citoyens : augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achat, stress et mal-être au travail, creusement des inégalités, appauvrissement des plus démunis, dégradation de l'environnement... Il est indigne de laisser croire que la seule voie d'avenir est de sauver un système nourri par une spéculation financière disproportionnée par rapport aux échanges réels de biens et services, une explosion irresponsable des déficits et de la dette publics, les rémunérations démesurées de quelques patrons, un épuisement des ressources naturelles... Il est inacceptable de sacrifier les conditions de vie de tous pour sauver les profits individuels de quelques-uns. Il est urgent de proposer une réponse globale à la crise économique, sociale et écologique. Non, l'économie n'a pas vocation à servir l'argent. Oui, elle doit être remise au service des personnes.

Douze propositions de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire ne prétend pas avoir une réponse idéale. Nous sommes plutôt une multitude de réponses concrètes et réelles ayant réussi à entreprendre d'une autre manière pour nourrir, soigner, éduquer, assurer, loger, transporter... S'associer, mutualiser, coopérer est l'expérience, que nous avons en commun, d'une économie fondée sur la solidarité au lieu du capital. Organisée autour d'une solidarité collective et d'un partage entre tous du pouvoir, chacune de nos entreprises participe localement au développement d'activités durables, non délocalisables et engagées dans la création de lien social. Face à la crise, ensemble, nous appelons à faire le choix d'une économie démocratique, où le pouvoir est donné aux personnes et non à l'argent, et, où la richesse produite est partagée collectivement.

Donner le pouvoir aux personnes et non à l'argent

- ▶ Garantir le développement des sociétés de personnes (adaptation des règles fiscales aux sociétés de personnes, statuts européens pour les associations et les mutuelles...).
- ▶ Soutenir le financement des entreprises sans capitaux (fonds public de garantie, possibilité de mutualisation des fonds propres...).
- ▶ Donner la priorité à la reprise par les salariés des entreprises sous forme coopérative.
- ▶ Reconnaître la représentativité des syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire dans les instances de dialogue social au niveau territorial et national.
- ▶ Faciliter l'exercice du mandat électif bénévole dans les entreprises ayant une gouvernance démocratique (disponibilité, formation...).
- ▶ Développer l'éducation à l'économie sociale et solidaire dans l'enseignement scolaire, les études supérieures et la formation continue.

Partager collectivement la richesse produite

- ▶ Soutenir la répartition équitable des résultats excédentaires dans les entreprises entre l'investissement, la rémunération des salariés et l'éventuelle distribution collective aux membres.
- ▶ Fixer dans chaque secteur une échelle pour la réduction des écarts de rémunération au sein des entreprises.
- ▶ Soutenir les pôles territoriaux de coopération économique permettant la mutualisation d'emplois et d'activités entre entreprises de l'économie sociale et solidaire (emplois non délocalisables).
- ▶ Reconnaître dans les règles d'aide publique et d'accès aux marchés publics la spécificité de services sociaux d'intérêt général.
- ▶ Engager avec les partenaires sociaux et les acteurs concernés une réforme de la protection sociale pour assurer la pérennité d'une protection sociale universelle la plus étendue possible contre les risques majeurs tout au long de la vie.
- ▶ Une loi-cadre élaborée en concertation avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire est nécessaire pour assurer la cohérence stratégique et la pérennité d'une politique de développement de l'économie sociale et solidaire (cadre juridique, orientations politiques, moyens d'action et articulation avec les actions des collectivités territoriales).

ACTUALITE

AGIR ENSEMBLE POUR DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTE DE QUALITE EN EUROPE



Dans le cadre de la conférence organisée à Paris le 2 février sur le « paquet » Almunia-Barnier, qui a réuni plus de 300 participants, le collectif SSIG s'est félicité de la prise en considération par la Commission européenne des spécificités des services sociaux en matière :

- d'encadrement des aides d'Etat,
- de nouvelles procédures de marchés publics et de concessions,
- de promotion des entreprises de l'économie sociale et solidaire, y compris des entreprises sociales,
- d'éligibilité des infrastructures sociales au FEDER et de l'accès aux SSIG au FSE pour 2014-2020.

Le collectif SSIG demande à l'Etat et aux parlementaires européens français de soutenir pleinement ces propositions de la Commission européenne dans le cadre du processus de codécision engagé au Parlement européen et au Conseil en 2012.

En 2012 plus que jamais, le collectif SSIG entend poursuivre, tant à Bruxelles qu'à Paris, son action de conviction en faveur d'un cadre de qualité pour les services sociaux dans l'Union européenne et de son application effective en France.

>>> <http://www.ssig-fr.org>

Le groupe MGEN s'associe à la Mutualité Socialiste-Solidaris de Belgique



Le groupe MGEN et la Mutualité Socialiste-Solidaris ont décidé de travailler ensemble au développement de leurs activités en France et en Belgique, de construire une offre mutualiste dans un pays européen tiers et de mener des actions politiques conjointes auprès des institutions européennes.

Le mutualisme est un modèle d'avenir car porteur de progrès et d'innovation sociale. Organisations à but non-lucratif, les mutuelles ne cherchent pas à conquérir des parts de marchés mais à organiser la solidarité pour que le plus grand nombre ait accès à des services et des soins de qualité.

Cependant, les mutuelles sont placées devant un défi majeur : l'environnement dans lequel elles accomplissent leur mission est profondément bouleversé.

Les États se désengagent des systèmes de protection sociale, entraînant un accroissement des inégalités de santé. Les assureurs et les acteurs de santé capitalistes internationaux prennent une part croissante du « marché » de la santé et de la protection sociale. La définition des politiques publiques et du cadre réglementaire de la protection sociale ne se fait plus uniquement au niveau des États membres mais également de l'Union européenne. Pour y faire face, le groupe MGEN et la Mutualité Socialiste-Solidaris sont convaincus de la nécessité, pour les mutuelles, de se renforcer, de se développer et de trouver de nouvelles formes de coopération. De véritables groupes mutualistes doivent émerger à l'échelle européenne ayant la capacité de peser politiquement et économiquement et d'inventer des solutions mutualistes innovantes d'accès aux soins. C'est dans cette perspective que les deux mutuelles ont décidé de s'associer. Ensemble, elles étudient différentes voies de coopérations opérationnelles :

- la création d'un observatoire mutualiste des systèmes de santé belge et français,
- l'expression commune vis-à-vis des autorités européennes,
- le développement d'une offre mutualiste dans un pays européen tiers,
- le transfert de savoir-faire entre les deux mutuelles pour leurs développements respectifs en France et en Belgique,
- la coopération transfrontalière pour permettre aux ressortissants de chaque mutuelle de bénéficier des avantages de la mutuelle partenaire.

>>> www.mgen.fr/

TRAVAUX DU CIRIEC

Commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-FRANCE

La commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France, après avoir achevé l'ouvrage « L'action publique dans la crise : vers un renouveau en France et en Europe ? », qui paraîtra prochainement aux Publications des Universités de Rouen et du Havre (PURH), s'est engagée, le 20 février dernier, dans de nouvelles recherches sur le thème de « L'internationalisation par les organisations publiques françaises de missions d'intérêt général ».

Cette réorientation de la recherche vise à élaborer un nouvel ouvrage dans les dix-huit mois à venir dans lequel il s'agira tout particulièrement :

- De mener une analyse rétrospective (longue en cas de besoin) des modalités de prise en charge par les organisations publiques de missions de service public ou d'intérêt général
- D'étudier les potentialités mais aussi les limites de l'internalisation de ces missions publiques
- De préciser les contraintes inhérentes à cette mise en œuvre, eu égard notamment au contexte institutionnel et au degré d'ouverture à la concurrence
- De couvrir les principaux services publics, y compris le logement et la banque
- De s'interroger sur l'existence ou non d'un modèle français d'internalisation ou du moins de caractéristiques sectorielles d'internalisation
- De préciser quelle politique publique rénovée d'internalisation de l'intérêt général pourrait être menée en France et en Europe, qui s'appuie sur les organisations publiques.

La nouvelle thématique de recherche de la Commission scientifique « Economie Publique » s'articule aux travaux qui viennent d'être engagés par la Commission Scientifique internationale du CIRIEC « Services publics / Entreprises publiques ». Celle-ci mène en effet pour la période 2012-2014 une recherche sur l'entreprise publique du futur. Après l'appel à communication, le lancement de ce programme a connu un réel engouement avec plus d'une cinquantaine de contributions proposées émanant de multiples pays.

Divers membres de la commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France participent aux travaux de la commission internationale et vont déployer leurs recherches sur les deux thématiques. La recherche est bien sûr ouverte aux projets de professionnels et d'universitaires qui souhaiteraient y participer.



Philippe Bance

Président de la Commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France

Directeur adjoint du laboratoire de recherche « Centre de Recherche en Economie Appliquée à la Mondialisation » (CREAM) de l'Université de Rouen

<http://labo-cream.eu/pr%C3%A9sentation-du-laboratoire/>

<http://labo-cream.eu/membres/enseignants-chercheurs/philippe-bance/>

Directeur de la collection « Economie Publique et Economie Sociale » des PURH

Délégué Scientifique à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)

>>> philippe.bance@univ-rouen.fr

PRIX EDGARD MILHAUD

Le CIRIEC-France a décidé de présenter la thèse* de **Céline Marival** : « **Interactions entre associations et pouvoirs publics : logiques, tensions, diversité. Le cas des associations d'action sociale et médico-sociales** » au concours pour l'attribution du Prix Edgard Milhaud 2012. Ce Prix bisannuel, décerné par le CIRIEC-International, vise à récompenser le travail d'un(e) jeune chercheur/se ou expert(e) sur une question d'intérêt pour le CIRIEC, en liaison avec le thème de ses congrès. La finalité du Prix est d'inciter des jeunes à s'impliquer activement dans le CIRIEC et/ou à s'intéresser aux secteurs et activités, objets d'étude du CIRIEC.

Le Prix s'adresse à de jeunes chercheurs ayant réalisé récemment une thèse de doctorat. De plus, les candidats doivent marquer leur intérêt aux activités du CIRIEC en exposant quelle contribution ils pourraient apporter en vue d'enrichir ses travaux.

Céline Marival est Docteur ès Sciences Economiques et chercheuse contractuelle au LEST. Elle est membre du groupe de recherche Economie Sociale du CIRIEC-France.

* présentée en p.8 des présentes Brèves.

CONGRES INTERNATIONAL

Tous les deux ans, les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débats entre praticiens et chercheurs
Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier.
Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :



L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

- ▶ Quelle éthique pour une économie globale.
- ▶ Une économie responsable et durable.
- ▶ Mobilisation sociale de la société civile.
- ▶ Le CIRIEC et le service de l'intérêt général.

Des ateliers sectoriels traiteront de l'**énergie**, de l'**eau**, des **déchets**, de la **santé**, du **logement social**, du **transport** et de l'**université**.

A l'issue du congrès, le **Prix Edgard Milhaud 2012** récompensera les travaux d'un jeune chercheur

RECHERCHES DU CIRIEC-International

Des recherches de deux types sont réalisées par le CIRIEC-International, à partir de son réseau de chercheurs organisé au sein de deux commissions « Services publics / Entreprises publiques » et « Economie sociale et coopérative »

▶ Recherches propres

Les recherches propres, menées en interne au sein du réseau scientifique, traitent de thèmes relatifs à l'économie publique ou à l'économie sociale et coopérative, telles que par exemple :

- les méthodes et indicateurs d'évaluation de l'économie sociale ;
- la régulation des services publics dans un contexte de libéralisation et de concurrence ouverte ou de thèmes plus transversaux comme par exemple les régimes de gouvernance dans le domaine des services sociaux et de santé.

La commission scientifique internationale « Services publics / Entreprises publiques » vient de lancer un nouveau projet de recherche : « The Future of Public Enterprise Mission, Performance and Governance : Learning from Success and Failure » (Le règlement peut être obtenu auprès de [Barbara Sak : ciriec@ulg.ac.be](mailto:barbara.sak@ulg.ac.be))

▶ Recherches commanditées

Le CIRIEC réalise des recherches pour des tiers, seul ou en partenariat avec d'autres experts et réseaux internationaux. Parmi les derniers projets menés ou toujours en cours, on peut citer :

- Contributions des services d'intérêt général à la cohésion économique, sociale et territoriale ;
- Méthodologie pour le développement d'un compte satellite des entreprises d'économie sociale (coopératives et mutualités) ;
- Economie sociale : concepts et comparaison au sein des 25 Etats membres de l'UE ;
- Situation des services sociaux et de santé d'intérêt général dans l'Union européenne.

Les résultats des recherches achevées font généralement l'objet de publications ou de présentation à l'occasion de manifestations organisées par le CIRIEC.

Nouveaux projets de recherche financés par l'UE : « Les comptes satellites des coopératives et des mutuelles en Belgique », « L'économie sociale en Europe : face à la crise / dans la stratégie européenne 2020 »

4^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale

Tous les deux ans, les conférences internationales de recherche en économie sociale du CIRIEC sont devenues le rendez-vous incontournable de nombreux chercheurs et praticiens du monde entier
La dernière s'est tenue à Valladolid (Espagne), en avril dernier. Elle a réuni quelque 400 participants de 40 pays
154 communications ont été présentées, dans 30 ateliers
La prochaine édition de la conférence aura lieu à l'Université d'Anvers, du 23 au 26 octobre 2013

>>> ciriec@ulg.ac.be

SAUVER L'EURO OU DYNAMISER LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ?

Eric Dacheux, Daniel Goujon¹

L'Euro vient de fêter ses dix ans dans l'indifférence générale tandis que la reprise en Scop de Seafrance par ses salariés a fait la une de l'actualité. Et si, pour une fois, les médias avaient raison : l'avenir de la démocratie européenne est moins dans l'imposition de règle d'or visant à sauver l'Euro que dans le soutien pragmatique à l'économie solidaire.

L'Euro devait être le symbole de l'unité européenne, il est le signe tangible de sa division (10 pays de l'Union n'ont pas adopté cette monnaie). Pire, l'Euro devait renforcer la construction politique de l'Europe, les mesures prises pour le sauver menacent l'avenir des démocraties européennes. En effet, au sommet Européen des 09 et 10 décembre 2011, les gouvernants ont renforcé le pacte de stabilité présent dans le traité de Maastricht, en faisant, entre autre, de l'équilibre budgétaire une « règle d'or ». Cette dernière est censée rassurer les marchés et enrayer la crise économique. Tout au contraire une telle initiative est, selon nous, une menace pour la démocratie et une absurdité d'un point de vue économique.

Une absurdité économique

Le choix de l'expression « règle d'or » n'est pas neutre. On aurait tout aussi bien pu employer les termes « orthodoxie libérale » ou « contrainte des rentiers » qui semble pourtant mieux correspondre à la réalité économique décrite. Ce choix linguistique ne doit rien au hasard. En effet, le mot « règle » laisse à penser qu'il existe une évidence mathématique comme pour la règle de proportionnalité incarnée par le nombre d'or, pourtant les limites fixées par les critères de convergence de Maastricht ne sont qu'un choix arbitraire et contingent qui ne repose sur aucune démonstration mathématique. De même, ces règles ne sont pas la transcription des lois de marché : il n'y a pas de règles de marché mais des intérêts financiers d'acteurs économiques (spéculateurs, agences de notation, courtiers, banques ...) qui cherchent à maximiser leurs profits.

Cette incantation mystique à la règle d'or, n'est pas seulement magique et mystificatrice, elle est aussi absurde. Tout d'abord, elle interdit toute autre politique que celle de l'austérité. Pourtant, pour optimiser les capacités de remboursement d'un Etat, il faut trouver un équilibre entre plusieurs leviers : investissements d'Etat, nouvelles rentrées fiscales, rationalisation des dépenses, baisse des taux d'intérêt ... Déjà en 1929, c'est en s'opposant aux prétendues lois économiques défendues par les libéraux que J.M. Keynes a offert aux pouvoirs politiques des solutions efficaces de sortie de crise.

De plus, la règle d'or conduit à stigmatiser les pays déficitaires. Ces derniers sont présumés coupables. Comme si c'était forcément une volonté délibérée qui était à l'origine de leurs déficits ! Or, la crise des Subprimes montre que l'endettement est lié, au moins pour partie, à la nécessité pour les Etats de s'engager en lieu et place des initiatives privées. Qu'il s'agisse de renflouer les acteurs fondamentaux des économies que sont les banques, de pallier l'absence de rentrées d'argent suffisantes par le biais des impôts lorsque l'activité est en berne, d'aider les pays européens attaqués par des spéculateurs, etc... Par ailleurs, il y a un illogisme patent à vouloir faire payer les pays les plus pauvres qui n'arrivent pas à boucler leur budget puisque le seul fait de les punir par un prélèvement supplémentaire accroît mécaniquement leur endettement et les éloignent durablement de l'équilibre. Enfin, et peut être surtout, l'Etat est le garant de l'intérêt général d'une nation, il est donc absurde de se remettre entièrement entre les mains d'acteurs économiques qui ne cherchent qu'à maximiser leurs bénéfices. Contrairement aux Etats-Unis et à la Chine qui autorisent leur banque centrale à financer la dette publique, l'inscription dans le traité européen de l'ordo-libéralisme² limite fortement les capacités d'action de la banque centrale européenne. Ainsi, la règle d'or entérine la même croyance magique et mystificatrice celle de la main invisible - qui chez Smith est la main de dieu - guidant des hommes incapables de se diriger eux-mêmes. Pourtant, la démocratie repose sur le postulat inverse : la capacité des citoyens à se gouverner eux-mêmes.

Un coup mortel à la démocratie européenne !

La démocratie est fragile. La démocratie est une tension permanente entre liberté et égalité, désir d'épanouissement individuel et besoin de sécurité collective, recherche d'un vivre ensemble et découverte de l'irréductibilité de l'existence. Elle vit dans le conflit intégrateur et meurt dans la gouvernance consensuelle. Elle repose sur l'invention permanente de règles qui peuvent se retourner contre elle. La règle d'or en est l'illustration. Premièrement, cette règle d'or se prend dans l'urgence. Le temps très court des acteurs des marchés financiers n'est pas compatible avec le temps de la construction de l'intelligence collective qu'est la démocratie. L'urgence commande une décision rapide, une confiscation de la délibération par le pouvoir, alors que la démocratie réclame l'analyse des informations et la pesée minutieuse du pour et du contre. Le capitalisme nous dit l'historien F. Braudel est une conception singulière du temps (Time is money). La démocratie est fille d'un autre temps, celui de l'antiquité où il fallait prendre le temps de se rendre indépendant des contingences économiques pour prendre toute la mesure de la complexité des affaires de la cité. Deuxièmement, cette proposition franco-allemande signifie que la politique doit faire plaisir aux acteurs de marché, ce n'est plus le peuple qui est au commandement, mais l'aristocratie économique. Ce déni de démocratie, troisièmement, se

¹ Universitaires, auteurs de « Principes d'économie solidaire », Ellipses, 2011. Eric Dacheux dirige le laboratoire « Communication et solidarité » de l'Université Blaise Pascal (Clermont Fd), Daniel Goujon est maître de conférences en science économique à l'Université Jean Monnet de St Etienne (IUT de Roanne).

² Variante allemande du libéralisme qui s'est imposée, dans les textes européens, sous l'appellation « économie sociale de marché »

voit renforcé par le fait que, l'inscription de la règle d'or dans la constitution va se faire sans, voire contre, l'avis des citoyens de l'UE. Absolument intenable à long terme. Déjà sérieusement menacée par le creusement des inégalités économiques qui éloigne l'horizon d'égalité citoyenne qui fonde la démocratie, déjà ébranlée par l'adoption du traité de Lisbonne contre l'avis des nations française et néerlandaise, la démocratie européenne déjà mal en point serait mise à mort par l'adoption aux forceps d'une règle d'or contestée par les citoyens européens. Partout, dans l'UE, les populismes se développent en combattant l'insécurité économique de la globalisation par la sécurité identitaire de la nation. Ils ne pourraient que sortir renforcés de l'adoption d'une règle sacrifiant les classes moyennes et populaires sur l'autel de l'austérité. Quand la gouvernance économique triomphe, c'est la démocratie qui courbe l'échine.

Un choix qui n'est en rien inéluctable

On l'aura compris, la règle d'or n'est pas une fatalité. Tout juste une absurdité. Une dangereuse absurdité. Pourtant, des solutions existent. A court terme, de nombreux économistes hétérodoxes préconisent des solutions aux effets bien plus rapides : autorisation de la banque centrale européenne de financer les Etats et de garantir les dettes publiques, par exemple. D'autres solutions plus radicales peuvent être aussi envisagées comme l'effacement d'une partie des dettes et la nationalisation concomitante de certaines banques.

A moyen terme, il convient, comme il en était question au tout début de la crise des Subprimes, de réformer les dysfonctionnements systémiques les plus criants : suppression des paradis fiscaux, contrôle des agences de notation, instauration de règles prudentielles contraignantes, instauration d'une taxe « Tobbin » sur les transactions financières ... Bien des chantiers évoqués, mais laissés en plan par le G20, mériteraient d'être rouverts dans le cadre d'une consultation plus large intégrant les pays en voie de développement qui sont pourtant les principales victimes de la crise.



A long terme, enfin, il s'agit d'accompagner la mutation du système productif pour qu'émerge une économie de la connaissance. Cette dernière ne peut plus être régie par les seules lois du profit à court terme, mais par les principes démocratiques et écologiques prônés, en particulier, par l'économie solidaire. Les coopératives d'activités et d'emplois, les associations œuvrant dans le commerce équitable, les systèmes d'échanges locaux et toutes les autres initiatives solidaires relevant de cette économie trop mal connues sont toutes, en effet, gérées de manière démocratique en réunissant les différents acteurs locaux. En un mot, l'économie sociale et solidaire remplace les mystérieuses nécessités économiques nous conduisant dans le mur, par le débat public contradictoire qui est le principe clé de régulation de nos sociétés démocratiques. Renoncer aux règles d'or du marché, profiter des richesses de la délibération.

Daniel Goujon – Eric Dacheux (de g. à d.)

A PROPOS DE LA FUTURE LOI PORTUGAISE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Le projet de loi-cadre portugaise de l'économie sociale a été adopté, en première lecture, par l'Assemblée de la République, fin 2011. Actuellement, en Commission des Affaires sociales, pour débat en l'état, les députés auditionnent les organisations représentatives des différentes familles de l'économie sociale, avant que le projet retourne en plénière pour un vote final, attendu pour ce mois de mars.

Le projet originel de la loi est presque une copie de la loi espagnole. Dû à ce fait, et parce que les réalités de terrain ne sont pas identiques, beaucoup de voix se sont fait entendre pour qu'on puisse changer les articles proposés et, on peut le dire, sauver cette première initiative qui vise à donner corps à la reconnaissance du secteur de l'économie sociale chez nous.

Comme on le sait, le Portugal possède un secteur coopératif et social reconnu dans la Constitution de la République, séparé des secteurs public et privé. Nous sommes le seul pays européen qui a suivi les théories de Georges Fauquet. Pour qu'un secteur puisse exister en pratique, il doit exister un maillage de relations entre les composantes du secteur, et nous étions en train de travailler là-dessus quand le parti actuellement au pouvoir, et à l'époque dans l'opposition, a décidé de présenter la proposition de loi-cadre. De notre avis, il était préférable d'attendre la révision des législations de chaque famille de l'économie sociale, qui était en cours au Conseil National de l'Economie Sociale (CNES), révision qui cherchait à harmoniser les lois existantes, de regarder les dispositions dépassées ou nécessaires, et seulement après, de la base vers la coupole, de travailler sur la loi cadre. Ce ne fut pas le chemin pris par les politiciens, en partie parce qu'ils voulaient rendre hommage à la députée signataire de la loi, décédée peu avant le vote initial.

L'enjeu est donc aujourd'hui de militer les dégâts, et de chercher à introduire des dispositions proches de la réalité portugaise.

Joao Salazar Leite

CASES – Portugal

(Propos recueillis par Marcel Caballero – Lisbonne, 23 février)

5 chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de Rio +20

Une lettre issue des travaux de la 5ème édition des **Rencontres du Mont-Blanc** (9-12 novembre 2011) est parue sous le titre « 5 chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de Rio +20 » ; elle a été adressée à 193 dirigeants politiques du monde entier.

L'association des Rencontres du Mont-Blanc*, véritable forum international des dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), assure une large diffusion et entend interpeller le monde politique en lui proposant d'agir pour faire face aux crises que nous traversons.

Le texte de la lettre a été adopté par plus de 240 dirigeants et décideurs de l'économie sociale venus du monde entier (40 pays représentés), qui s'étaient rassemblés pour la 5ème édition des Rencontres du Mont-Blanc (RMB). Cette lettre vise à proposer des solutions de sortie de crises, et montre que l'économie sociale et solidaire, représentant 10% du PIB mondial, 10% des emplois et 10% de la finance, constitue un acteur majeur et incontournable de la nécessaire mutation de la mondialisation.

Pour agir ensemble, les pistes de dépassement de crise proposées et incitatives en direction des Chefs d'Etat prennent la forme de 20 propositions, elles-mêmes regroupées en 5 grands chantiers : démocratiser l'économie et réguler la finance ; promouvoir un mode de gouvernance partagée ; offrir de nouveaux choix sociaux ; mieux nourrir la planète ; réorienter la mondialisation pour l'humaniser. Cette démarche s'inscrit dans la perspective du Sommet de la terre de Rio +20, prévu du 20 au 22 juin 2012, à Rio de Janeiro. Vingt ans après le sommet de Rio 1992, quel bilan, quels résultats, et surtout quelles orientations proposer face aux crises économique, sociale, écologique ? La réponse des RMB : faire mouvement, par une action politique fédérative, en alliance avec d'autres organisations et institutions.

Pour la première fois de son histoire, l'ESS s'adresse ainsi, simultanément, aux 193 chefs d'Etat membres de l'organisation des Nations-Unies. Cette lettre leur propose d'agir concrètement, de faire levier par l'adoption d'accords internationaux, par la mise en oeuvre de politiques publiques et de mesures incitatives à l'égard d'initiatives entrepreneuriales socialement et écologiquement responsables. Les acteurs de l'ESS ne s'arrêtent pas là ; ils s'engagent, dans ce même document, à agir et à encourager les initiatives entrepreneuriales, solidaires et environnementales de l'ESS, et à créer des outils communs pour financer les projets continentaux et internationaux de l'ESS.

L'association des RMB publie en même temps en trois langues (français, anglais, espagnol), un Cahier d'Initiatives compilant plus de 50 initiatives d'économie sociale et solidaire à travers le monde, preuves tangibles de la réponse que permet d'apporter l'économie sociale et solidaire et de l'efficacité de ce modèle, aux Nords comme aux Suds.

L'intégralité du texte « 5 chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de Rio +20 » est disponible sur :

>>> www.rencontres-montblanc.coop

* Fondée en 2004 par Le Groupe Chèque Déjeuner, la Maif, la Macif, le groupe Crédit Coopératif, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le Groupe Esfin-Ides et Fondation, l'Association des Rencontres du Mont-Blanc rassemble les dirigeants de l'économie sociale et solidaire internationale pour favoriser la visibilité et la reconnaissance internationale de l'ESS. Elle organise régulièrement le Forum International des dirigeants de l'économie sociale et solidaire, il s'agit du plus important rassemblement dans le monde de responsables de mutuelles, de coopératives, d'associations, de fondations, d'ONG et d'organisations communautaires. Ces rencontres ont pour objectif de démontrer qu'il est possible d'entreprendre autrement pour concilier efficacité sociale, civique, environnementale et économique.

L'économie sociale et solidaire, un modèle ?

Dans *Alternatives Economiques* n° 310 – février 2012, **Philippe Frémeaux** s'interroge sur la capacité de l'économie sociale et solidaire (ESS) à être une alternative au capitalisme actionnarial. Les organisations de l'ESS - associations, coopératives et mutuelles - offrent-elles un modèle susceptible de se substituer à la corporate governance ?

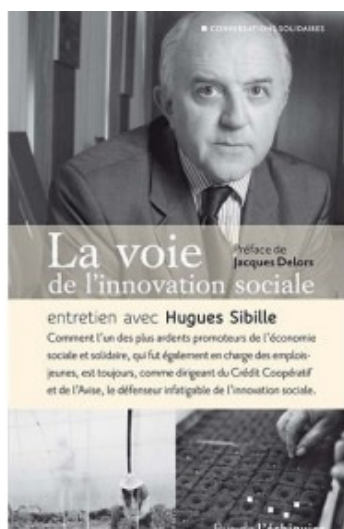
Dans un moment où les excès du capitalisme actionnarial font émerger le besoin d'une meilleure prise en compte des intérêts des différentes parties prenantes à la vie des entreprises (salariés, collectivités locales, etc.), beaucoup se tournent vers l'ESS pour trouver une réponse : les organisations de l'ESS n'ont en effet pas pour objectif de maximiser leur résultat mais, au contraire, de répondre aux besoins de leurs adhérents, associés ou sociétaires, et leur gouvernance se veut démocratique.

Si Philippe Frémeaux considère que l'ESS offre un modèle, il précise néanmoins qu'elle n'en doit pas moins rénover ses pratiques et adopter un management plus participatif.

>>> <http://www.alternatives-economiques.fr/>



LA VOIE DE L'INNOVATION SOCIALE



"Un vrai chemin: celui qui unit entre eux des points sur la carte de ma vie professionnelle et citoyenne". [Hugues Sibille](#) refait son parcours au fil d'entretiens avec Thomas Bout.

France Active, France Initiative, les Boutiques de gestion, l'Adie, le gouvernement de Lionel Jospin (il y occupe le poste de Délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale et met en œuvre les « emplois-jeunes »), la Caisse des Dépôts, et plus récemment le Crédit Coopératif. Chemin faisant, le Collectif pour le développement de l'entrepreneuriat social, sans oublier la présidence d'AVISE. Quelques unes des étapes qui jalonnent la route de ce gestionnaire-militant voué à l'innovation sociale, dont il dit qu'elle "consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux non ou mal satisfaits (...), en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment les utilisateurs et les usagers".

« Un tel parcours ne laisse pas indifférent. Il suscite l'adhésion de ceux qui partagent les valeurs qu'il sert. Mais inévitablement aussi la prudence, voire l'hostilité – mais jamais l'indifférence, ni a fortiori la mésestime - des autres. C'est aujourd'hui le cas à propos du concept d'entrepreneuriat social dont Hugues Sibille s'est fait le champion. Les efforts qu'il déploie pour distinguer l'entrepreneuriat social (qu'il assimile à l'économie sociale) du « social business » montrent que la cause n'est pas unanimement entendue. On doit lui reconnaître le mérite d'avoir suscité un débat dont l'économie sociale a besoin pour ne pas verser dans l'autosatisfaction émolliente ou, au contraire, dans le renoncement mortifère » (Marcel Caballero)

>>> [La Voie de l'innovation sociale](#), d'Hugues Sibille. Préface de Jacques Delors. Rue de l'échiquier.

Colloque de l'ADDES : course à la taille et économie sociale

[Thèse de Céline Marival : « Associations de solidarité et pouvoirs publics »](#)



Le 24^{ème} colloque de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (Addes) s'est tenu, le 24 janvier dernier, sur le thème « La course à la taille : stratégies, processus et modalités de regroupement, de mutualisation et d'alliances des entreprises de l'économie sociale ». La coopération était à l'honneur, avec notamment plusieurs études sur la coopération agricole (gouvernance, atouts et freins au développement, etc.). [Jean-Claude Dettelleux](#), président de Coop FR, a ouvert le colloque en tant que président de la Fondation du Crédit Coopératif, rappelant aux nombreux participants que 2012 avait été déclarée par l'ONU Année internationale des coopératives. Une occasion de rappeler également la publication du Panorama sectoriel et Top 100 des entreprises coopératives. Enfin, deux des trois Prix de l'Addes attribués à des travaux de recherche portant sur l'économie sociale ont récompensé des

thématiques coopératives : d'une part sur l'ancrage territorial des coopératives agricoles, d'autre part sur les banques coopératives et les finances solidaires.

Une recherche portant sur le thème « Associations de solidarité et pouvoirs publics » a également été primée. Il s'agit d'une thèse soutenue par [Céline Marival](#) (Université Aix-Marseille) Dans un contexte de profondes transformations de l'action publique, cette thèse étudie les relations entre associations et pouvoirs publics, en consolidant une approche en termes d'interactions. Alors que les relations entre ces deux acteurs sont souvent envisagées de manière unilatérale, dans le sens d'une influence croissante de l'intervention publique sur les fonctionnements et projets associatifs, elle analyse également l'influence des associations sur les pouvoirs publics, moins explorée par la littérature. Sont étudiées pour cela les associations qui fournissent des services sociaux et médico-sociaux de la Région Languedoc-Roussillon, en combinant des données qualitatives (interviews d'acteurs) et quantitatives (questionnaire auprès des associations). La perspective théorique mobilisée est socio-économique et s'appuie sur la critique du courant économique standard qui ne perçoit les associations qu'à travers leur rôle économique de prestataire de services. Cette thèse adopte ainsi une perspective plus complexe, en considérant également le rôle politique des associations. Dans ce cadre, elles exercent également une fonction de porte-parole des personnes dont les besoins sont laissés de côté par les politiques. Aussi, l'approche est contextualisée, historiquement et institutionnellement, comme suggéré par la démarche institutionnaliste. Sont ainsi étudiées les évolutions dans la régulation de l'Etat providence depuis 1945 pour aboutir à la caractérisation du modèle actuel, oscillant entre encadrement renforcé et mise en concurrence des associations. L'exploration des dimensions organisationnelles et stratégiques des associations permet enfin de mettre en évidence, au-delà de la rationalisation, la diversité des positionnements associatifs dans leurs relations aux pouvoirs publics, là où les acteurs sont souvent considérés de façon homogène et non différenciée.



[Céline Marival](#)

ATLAS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire porté par le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRS) publie, avec Juris éditions, la nouvelle édition de l'**Atlas national de l'économie sociale et solidaire**.

S'appuyant sur un travail unique de recueil de données, cette nouvelle édition a été entièrement refondue : un commentaire inédit et rédigé par les meilleurs spécialistes met en lumière et perspectives l'économie sociale et solidaire d'aujourd'hui.

Alors que l'économie sociale et solidaire (ESS) paraît être l'une des alternatives à un système économique et financier en pleine crise, cet Atlas permet d'appréhender de la manière la plus pertinente ce qu'est l'ESS et de dresser le panorama de son évolution.

- 2,3 millions d'emplois représentant près de 14% des salariés du privé
- 2/3 des emplois de l'action sociale, du sport et des loisirs
- 1/3 des emplois des activités bancaires et d'assurance, et de la culture
- une implication et valorisation humaine incomparables (sociétariat, bénévolat, lien social, formation...)

L'Atlas de l'économie sociale et solidaire démontre qu'une autre économie est possible

Structuré en six grandes thématiques (« démographie d'entreprise », « acteurs », « poids économique », « activités », « implantation territoriale » et « enjeux et mutations »), cet ouvrage offre une analyse détaillée de l'implantation de l'ESS dans les secteurs d'activité, dans les territoires, dans l'entrepreneuriat et dans l'économie. Réalisé grâce au soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, de l'Association des Régions de France, de la Caisse des Dépôts, de la mutuelle Chorum et de la Matmut, ce nouvel Atlas constitue un outil indispensable pour tous ceux qui souhaitent connaître et comprendre l'ESS et alimenter avec perspicacité le débat.

>>> Pour commander l'Atlas : http://www.juriseditions.fr/livre_ressources_humaines.htm

L'ETAT DE L'ECONOMIE - 2012



L'Europe est-elle condamnée à la stagnation ?
Peut-on encore sauver l'industrie française ?
L'herbe est-elle plus verte sans l'euro ?
Les classes moyennes sont-elles menacées ?
Peut-on encore sauver le climat ? ...

En vingt fiches et six synthèses, ce hors-série d'*Alternatives Economiques* permet de mieux comprendre les questions qui sont au coeur de l'actualité économique et sociale.

En partenariat avec l'OFCE.

>>> <http://www.alternatives-economiques.fr/>

LE FONDS SOCIAL EUROPEEN : ENJEUX POUR L'ECONOMIE SOCIALE

« L'accès aux financements européens est un enjeu primordial pour le développement de l'économie sociale et solidaire, et ce encore plus dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires de l'État et des régions. La nouvelle programmation budgétaire des fonds structurels pour la période 2014-2020 mérite donc toute notre attention. C'est pourquoi, le Think Tank européen *Pour la Solidarité* publie une étude faisant état des propositions, quant au Fonds social européen, pour le prochain cadre financier pluriannuel.

Elle retrace les grandes lignes de la politique de cohésion et du Fonds social européen (FSE), fonds vital pour l'économie sociale avec laquelle il partage des objectifs d'inclusion sociale et un caractère innovant. L'étude répertorie et décortique les changements et les opportunités que le FSE pourrait offrir pour 2014-2020. Vous trouverez donc ici des outils pour bien saisir la nouvelle portée de la politique de cohésion afin que, plus que jamais, l'économie sociale et solidaire soit un pilier du modèle économique européen et une réponse innovante à la crise ! »

>>> www.pourlasolidarite.eu

NOS ADHERENTS INNOVANT

Le Crédit Coopératif choisit d'attribuer sa CVTC - Change solidaire à un projet de développement dans l'Himalaya Indien

Le bénéficiaire de la Contribution volontaire sur les transactions de change (CVTC-Change solidaire) a été désigné par les Administrateurs du Crédit Coopératif, représentants de ses sociétaires. Il s'agit de l'association **GERES** (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités) **pour un projet mené dans une zone de grande pauvreté de l'Himalaya Indien**. Selon le principe retenu par le Crédit Coopératif, ce projet bénéficiera de ressources de la CVTC pendant 3 ans. Lancée en mars 2011, le montant atteint par la CVTC, pour les trois trimestres 2011, est de **82 000 euros**.

La CVTC-Change solidaire : un financement innovant pour le développement

La CVTC-Change solidaire est une contribution volontaire de 0,01% du montant des transactions de change réalisées par la banque pour son compte propre ou pour celui de ses clients, le Crédit Coopératif supportant lui-même le coût de cette contribution (les tarifs proposés aux clients sur ces opérations ne sont pas impactés).

Lancée officiellement lors du forum Convergences 2015, manifestation dédiée au financement du développement, la CVTC s'inscrit dans le mouvement de mobilisation et de réflexion pour la réduction de la pauvreté des Objectifs du millénaire et dans la poursuite des actions de finance solidaire et de gestion responsable du Crédit Coopératif.

« Nous sommes la première banque à s'appliquer volontairement un tel mécanisme. Il vient s'ajouter aux autres formes d'intervention de la banque, que ce soit dans l'offre solidaire aux clients sociétaires, en prestations au service d'acteurs solidaires ou en mécénat. C'est donc pour nous une démarche naturelle » précisait au moment de son lancement Pierre Valentin, directeur général délégué du Crédit Coopératif.

Le projet retenu : la construction dans l'Himalaya indien de 1 000 bâtiments solaires passifs

Dans les hautes vallées himalayennes, les populations connaissent des conditions de vie extrêmes : températures glaciales en hiver, isolement prolongé (cols fermés 6 mois par an), végétation rare. L'ensoleillement y est néanmoins exceptionnel. Débuté en 2008, le projet de construction de 1 000 maisons solaires passives a pour objectif d'intégrer les techniques d'efficacité énergétique dans l'habitat (domestique et communautaire), afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. Ce projet se caractérise par ses nombreux **impacts sociaux et sanitaires** (augmentation des températures dans les maisons, réduction des fumées nocives à l'intérieur), **économiques** (diminution de la consommation de combustibles dans l'habitat, développement de l'activité artisanale : 400 femmes organisées en 30 groupes décuplent leur production grâce à l'amélioration des conditions de travail et aux formations par les ONG), **institutionnels** (renforcement des capacités du consortium d'ONG partenaires, transfert de technologies, mise en place de réseaux d'information sur l'efficacité énergétique et l'adaptation aux changements climatiques, constitution d'un réseau local de professionnels du bâtiment solaire passif) ainsi qu'**environnementaux** (réduction de la pression sur les écosystèmes et des émissions de CO2).

Ce projet est mené par le GERES, une association reconnue pour son expertise dans l'aide au développement

« En tant qu'ONG de développement, nous recherchons constamment des mécanismes de financements innovants afin de pérenniser nos interventions sur le terrain. L'initiative du Crédit Coopératif nous permet de démultiplier nos impacts auprès des populations himalayennes et de préparer la diffusion à large échelle de nos solutions d'habitats solaires à très faible consommation d'énergie. Le Change solidaire constitue une réelle avancée sur le terrain de la solidarité internationale, ce dont nous nous réjouissons », explique Alain Guinebault, Délégué général du GERES.

En portant son choix sur ce projet, le Crédit Coopératif se trouve réunir deux problématiques mises en avant par l'ONU en 2012, déclarée **Année internationale de l'énergie durable pour tous** et **Année des coopératives**.



● Créé en 1976, le **GERES - Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités** - est une association à but non lucratif, dont les actions visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la mise en oeuvre de projets qui réduisent la précarité énergétique, préservent l'environnement et limitent les changements climatiques et leurs conséquences. L'association déploie une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique, toujours menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux. >>> www.geres.eu

● Le **Crédit Coopératif** est une banque coopérative dont la vocation est de concourir au développement des entreprises d'économie sociale, associations, coopératives, mutuelles, groupements d'entreprises, entrepreneurs sociaux et organismes d'intérêt général, dans une logique de réponse à leurs besoins et de coproduction de services. De la proximité avec ses sociétaires est né le premier placement solidaire, dès 1983. Pionnier de la finance éthique et solidaire, le Crédit Coopératif met son expertise au service de ses clients et partenaires, attentif à la promotion d'une économie et d'une finance respectueuses de l'homme et de son environnement. Attaché aux principes coopératifs, il veut exercer son métier de banquier dans la logique de responsabilité qu'ils contiennent.

AGENDA

RENCONTRES DE L'ESCEM

Les 22 et 23 mars 2012, [l'ESCEM](http://www.escem.fr) organise à Tours ses rencontres sur les dynamiques territoriales et l'économie sociale :



- ▶ Les territoires et les actions solidaires
- ▶ Logique économique et logique sociale dans les organisations
- ▶ Essaimage des principes solidaires
- ▶ La formation et la recherche autour de ces questions
- ▶ L'entrepreneuriat social et les territoires

>>> www.escem.fr

CONGRES INTERNATIONAL D'ECONOMIE ET DE GESTION

Agadir (Maroc), 10 -12 mai 2012

Depuis l'avènement de la crise internationale économique et financière en 2008, un regain d'intérêt à l'économie sociale solidaire a été constaté et ce en raison des multiples avantages que présente cette économie notamment son mode de gouvernance fondé sur l'entrepreneuriat collectif et la gestion démocratique. C'est dans ce contexte, que l'ONU a décrété l'année 2012 « Année internationale des coopératives ». Au Maroc, le secteur coopératif a connu un saut quantitatif et qualitatif lors de la dernière décennie grâce à la multiplication du nombre des coopératives et la diversification de leurs secteurs d'action. Toutefois, l'Office de Développement de la Coopération et l'autorité gouvernementale en charge de l'économie sociale ont constaté qu'un bon nombre de coopératives souffrent de plusieurs difficultés managériales et peinent à commercialiser leurs produits. A cela s'ajoutent les difficultés d'intégration des secteurs fortement concurrentiels ou quasi-monopolisés par les entreprises de type classique. Conscients de l'importance des coopératives dans toute politique de développement, les organisateurs de la 6ème édition du [Congrès International d'Economie et de Gestion ont retenu comme thème central : «Entrepreneuriat et management des coopératives : regards croisés»](#)

Objectifs majeurs du congrès :

- ▶ Participation au débat ouvert par le Maroc en matière de développement du secteur coopératif
- ▶ Partage d'expériences entre experts, professionnels et académiciens dans l'optique d'apporter des analyses nationales et internationales susceptibles de constituer une plateforme à l'orientation de la décision publique en matière de développement de l'entrepreneuriat et le management des coopératives
- ▶ Rayonnement d'Agadir et de ses établissements d'enseignement supérieur parmi les organisations qui se sont intéressées à l'année internationale des coopératives.

Date limite de réception des communications (format Word ou RTF) : 31 mars 2012.

>>> fem.synergie@gmail.com

RENCONTRES DU RIUESS

Le [Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire](#) organise ses prochaines rencontres les 6-8 juin 2012, à Nancy, sur le thème

["l'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société"](#)

- Le concept d'innovation sociale en débat
- Les différences sectorielles et recompositions territoriales dans l'ESS confrontée aux nouvelles régulations et à l'injonction à innover
- Des monographies empiriques : analyse d'expériences alternatives
- Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre

>>> vincent.lhuillier@medecine.uhp-nancy.fr

UNIVERSITE ANNUELLE DU CJDES

L'Université annuelle du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale se tiendra à Paris, le 5 avril 2012.

"Quelles opportunités pour une ESS réaffirmée ?"
ou la capacité de l'ESS à constituer un modèle économique et social alternatif

La crise économique, sociale, financière et écologique que nous traversons démontre les impasses du système actuel fondé sur la libéralisation à tout crin et le capitalisme financiarisé. Les politiques économiques menées dans ce même cadre, sans remise en cause des règles du jeu globales, sans questionnement démocratique, et à coup de plans de rigueur uniformément appliqués partout, ne seront pas efficaces pour espérer une sortie de crise, comme de nombreux économistes l'ont déjà écrit.

Dans ce contexte, un changement de paradigme semble plus que jamais nécessaire. L'économie sociale et solidaire peut contribuer à faire émerger ce changement de paradigme, à travers le modèle alternatif qu'elle constitue. Mais pourra-t-elle et saura-t-elle y parvenir, ce qui impliquera nécessairement une prise de conscience de ses forces et de ses faiblesses, et surtout la réaffirmation forte de son identité et de son projet politique... ?

L'Université du CJDES s'emploiera à débattre de cette question autour de trois tables-rondes :

- ▶ L'économie sociale et solidaire dessine des bases pour un autre modèle de développement : témoignages concrets sur des pistes de renouvellement et d'innovation
- ▶ Economie sociale et entrepreneuriat social : projets divergents ou complémentaires ?
- ▶ RSE : un piège pour l'économie sociale par la banalisation ou un levier pour une réaffirmation identitaire ?

>>> Djamila Hichour djamila.cides@wanadoo.fr

SOMMET INTERNATIONAL DES COOPERATIVES



QUÉBEC SOMMET
2012 INTERNATIONAL
DES COOPÉRATIVES

Le Sommet internationale des coopératives 2012 se tiendra à Québec, au Canada, du 8 au 11 octobre 2012, dans le cadre de l'Année internationale des coopératives.

Les organisateurs du Sommet international sollicitent des propositions d'articles scientifiques, de caractère empirique ou théorique, auprès des

chercheurs intéressés par le milieu coopératif.

Les articles sélectionnés seront colligés dans un ouvrage qui sera publié en primeur et rendu disponible aux 2 000 dirigeants de petites, moyennes et grandes entreprises coopératives et mutuelles qui souhaitent partager les préoccupations à l'égard des enjeux actuels et futurs qu'ils ont en commun ainsi qu'aux leaders internationaux attendus au Sommet.

Pour en savoir plus sur les thèmes de recherches sollicités et les conditions de transmission (jusqu'au 26 mars)

>>> www.sommetinter2012.coop

VERS UNE ECONOMIE HUMAINE

Pensées d'hier pour aujourd'hui : Desroche, Lebret, Lefebvre, Mounier, Perroux

Colloque organisé par l'ISMEA
avec le soutien du CIAPHS
(Universités Rennes 1, Rennes 2 et IEP de Rennes)

Caen, 21 et 22 juin 2012

>>> http://ismae_perroux.free.fr/VEH/index.html

ADHESION AU CIRIEC-France *

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire

Ses travaux se réalisent au travers
de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique
Le CIRIEC est établi dans quinze pays

La section française est une association sans but lucratif constituée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

* Bulletin d'adhésion joint

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*

▼
marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



Lettre électronique éditée par le CIRIEC-France
Rédaction : [Marcel Caballero](#)

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement, avec l'indication de la source



BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2012

Nom Prénom

Raison sociale

Adresse

.....

Téléphone Fax

e-mail

SOUHAITE RENOUVELER SA COTISATION OU ADHERER AU CIRIEC-FRANCE

COTISATION ANNUELLE

- Personnes physiques	60 €
- Personnes morales (petites)	550 €
- Personnes morales (moyennes)	1 100 €
- Personnes morales (importantes)	2 200 €

Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement*, à :

CIRIEC-FRANCE

7, passage Tenaille – F- 75014 Paris

Tél. 01 40 52 85 49 – Fax. 01 40 52 82 68

n.guillard@ciriec-france.org

* Par chèque à l'ordre du CIRIEC

Par virement : CIRIEC 40978 00022 00101613347 38 Banque Palatine